



COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

Spectacle dînatoire au profit d'Avocats sans frontières Canada : 141 000 \$ amassés pour la cause

Québec, le 26 mai 2014 – Le jeudi 22 mai dernier, plus de 300 personnes dont plusieurs personnalités se sont réunies à l'Astral de Montréal pour assister à la sixième édition du spectacle bénéfique d'Avocats sans frontières Canada (ASFC). L'événement s'est une fois de plus avéré un grand succès, qui a su mobiliser la communauté juridique autour de la cause de la solidarité internationale, de la justice et des droits humains.

M^e Miguel Baz, président du conseil d'administration d'ASFC et secrétaire adjoint de la Société et chef divisionnaire, opérations juridiques chez Bell, a annoncé que 141 000 \$ avait été amassés, un résultat impressionnant dépassant l'objectif fixé par le comité organisateur.

« S'unir pour promouvoir l'État de droit et le respect des droits fondamentaux est un objectif auquel le Barreau s'identifie et est heureux d'être associé. Au nom de l'avancement de la justice et des droits humains sur la scène internationale, j'encourage les membres de l'Ordre à continuer de s'investir dans les projets de coopération d'ASFC », a déclaré la présidente d'honneur de l'événement, la bâtonnière du Québec M^e Johanne Brodeur.

Celle-ci a joint la parole aux actes en livrant elle-même une performance en compagnie d'une chorale formée pour l'occasion par le bâtonnier sortant de Montréal, M^e Luc Deshaies, la bâtonnière de Québec M^e Hélène Carrier, la bâtonnière sortante de Québec M^e Nathalie Vaillant, la directrice générale du Barreau du Québec M^e Lise Tremblay, la chef de cabinet de la bâtonnière M^e Nadja Raphaël et M^e Marie Cousineau du Jeune Barreau de Montréal qui ont appuyé M^{es} Maria Giustina Corsi et Luc Olivier Hébert dans leur interprétation de « Baby You've Got What it Takes » version Michael Bublé.

Plusieurs juges, avocats et autres membres de la communauté juridique les ont suivis en acceptant de monter sur scène bénévolement. En a résulté un spectacle de grande qualité : le juge en chef adjoint de la Cour supérieure Jacques Fournier et le juge de la Cour supérieure Pierre Dallaire dans un duo hors du commun sur « And I Love Her » et « Girl » des Beatles en plus d'une composition originale du juge Dallaire, M^e Pierre Bourque émouvant dans une interprétation de « Je sais » de Jean Gabin, M^e Sylvain Lussier livrant un texte original « à la Sol » éblouissant, les procureurs de l'État M^{es} Jean-Pierre Augustin, Normand Lavoie, Frédéric Maheux, Jean-François Paré et Sébastien Rochette étincelants sur « Stairway to Heaven » de Led Zepelin accompagnés de Sophie Roberge qui a aussi offert une mémorable version de « Feeling Good » de Muse, M^e Hugues Surprenant déchaîné sur « Bad Girl » de Lee Moses, entraînant Josiane Fortin accompagnée de Sam Simard sur « For Once in My Life » de Stevie Wonder, remarquable Sylviane Noël sur « Give Away » de Karen Young, le tout

suivi d'Anne Duchesne dans une brillante finale brésilienne avec l'orchestre maison, formé entre autres de la juge de la Cour supérieure Carol Cohen et de M^{es} Jean-Sébastien Clément et Luc Thibaudeau sous l'habile direction musicale du juge de la Cour municipale Pierre-Armand Tremblay.

Présenté en collaboration avec le Barreau du Québec, le spectacle était aussi soutenu par le partenaire sans frontières McCarthy Tétrault, les partenaires majeurs Corporation de services du Barreau du Québec et Gowlings ainsi que les partenaires collaborateurs BCF, Bell, Blakes, BLG, Langlois Kronström Desjardins, Lavery, Norton Rose Fulbright, Stikeman Elliot et Wilson & Lafleur, qu'ASFC tient à remercier chaleureusement.

« Grâce aux contributions de ses donateurs, ASFC favorise l'accès à la justice des groupes vulnérables par des actions de coopération internationale qui ont donné des résultats concrets dans plus de 15 pays dont la Colombie, le Guatemala, le Nigeria, le Pérou et Haïti. ASFC est entre autres activement impliquée auprès des victimes dans les procès contre les anciens chefs d'État Jean-Claude Duvalier et José Efraín Ríos Montt accusés de crimes graves en Haïti et au Guatemala », a pour sa part rappelé M^e Pascal Paradis, directeur général d'ASFC.

Avocats sans frontières Canada : ASFC est une organisation non gouvernementale qui a pour mission de soutenir la défense des droits humains des personnes les plus vulnérables par le renforcement de l'accès à la justice et à la représentation juridique.

- 30 -

Pour information : Emmanuelle Audet-Boucher, Agente de programme
418-907-2607 poste 105